

POLITIQUES PUBLIQUES ET DIVERSITES

Accompagnateurs et aménageurs : Rôle commun dans la démocratisation de l'habitat participatif

Description de l'atelier :

Retour d'expérience sur le rôle que peut jouer un aménageur (ou un autre professionnel de l'habitat) souhaitant répondre à une commande politique de développer l'habitat participatif accompagné d'un Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO). Ici, retour d'expérience sur un terrain en Zone d'Aménagement Concertée (ZAC), proposé par l'aménageur. Communication autour du projet, recrutement, montée en compétence, création du collectif, engagement de l'aménageur :

comment constituer un groupe d'habitants, véritable « collectif » en capacité de prendre des décisions éclairées et raisonnables ?

Intervenants : Capucine Mezeix, assistant à maîtrise d'ouvrage chez SCOPIC ; Florent Turck, aménageur à Nantes Métropole Aménagement ; Thibaud Collin, habitant

LES RÔLES DE CHAQUE ACTEUR

Le rôle de l'aménageur : impulser la démocratisation

- Répondre à une politique publique ou impulser une dynamique
- Identification de terrains
- Projet cadre
- Se faire accompagner (AO et AMO)

Le rôle de l'AMO : mettre en œuvre la démocratisation

- Conseil et méthodologie
- Conduite de mission
- Communication et recrutement
- Réunion publique
- Ateliers
- Suivi des habitants

Il s'agit d'un véritable travail d'équipe à engager entre l'AMO et l'aménageur pour apporter une méthodologie cohérente pour porter le projet d'habitat participatif.

LES ATELIERS : concrétiser la démocratisation

- Cas de l'autopromotion, spécifique lorsque le groupe ne se connaît pas
- Montée en compétences
- Constitution d'un « groupe »

LES FACTEURS DE REUSSITE POUR LA PERENNITE ET LA REPRODUCTIBILITE D'UN PROJET

- Un projet cadre bien défini
- Un accompagnement par un AMO (bien définir le moment de l'intervention, sur quelle(s) thématique(s) et pour quelle durée)
- Une communication qui fonctionne → un nombre suffisant de foyers en atelier
- Un terrain attractif (proche du centre, du tramway, avec une plus-value, etc...)
- Des rencontres fréquentes des habitants hors ateliers
- La capacité des foyers à dégager du temps et à s'investir pleinement
- Des interlocuteurs disponibles, à l'écoute et réactifs
- Le facteur humain

CONCLUSION

Lorsque les projets proposés en ZAC sont bien cadrés et bien accompagnés, ils permettent la réussite de beaux projets et l'ouverture de l'habitat participatif en autopromotion à un public plus large qu'auparavant.